DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMITE DE DIRECTION

Procès-verbal N°02

Réunion du mardi 29 septembre 2026 à 19h00
Lieu : siège du District

Président : ***M. Marc ROUTIER.***

Membres participants :
Mmes Aurélie BADIER - Karine PAIS – Laëtitia MOTTE - Nathalie YVELAIN – Elisabeth LOISEL, MM. Bruno FARINA - Patrice LECHER – Pascal LEBRET – Johnny DELHOME - Emmanuel AUBERT – Arnaud SABLIERE – Sébastien LEMARIE, membres du Comité de Direction.

Assistent à la réunion :
Mme Gladys ESPRIT, Directrice du DEF.
M. Jean Luc GIFFARD, Vice-Président d'honneur.
M. Henri HAIRON, Secrétaire général honoraire du DEF.
M. Jacques FECIL, Président de la CDA.
Melle Pauline BARA, Alternante en communication du DEF.
M. Paul MAISON, Conseiller en Développement Associatif.
M. Stéphane FAUVEZ, Président de la sous-commission Arbitrage Futsal.
M. Bryan BIDAULT, Président de la sous-commission des Jeunes Arbitres.

Absents excusés :
MM. Jean-François MERIEUX – Frédéric GRESSENT – Charles Henri RAMARQUES – Eric MOERMAN - Patrick GOSSE - Radhouane M'BAREK, membres du Comité de Direction.
M. Sauveur CUCURULO, Conseiller du Président.
M. Jean-Pierre LEVAVASSEUR, Conseiller du Secrétaire général.

A l'occasion du 1er Comité de Direction de cette nouvelle saison, le président souhaite la bienvenue à Babeth LOISEL et à Sebastien LEMARIE, tous deux nouveaux élus du Comité de Direction, lors de l'AG du 30/06/26.
Le président souhaite également la bienvenue à Pauline BARA, nouvelle alternante en communication du DEF et à Paul MAISON, nouveau « Conseiller en Développement Associatif », dont la mission sera essentiellement tournée vers l'aide aux clubs.
Il remercie également de leur présence, Mr Stephane FAUVEZ, Président de la sous-commission Arbitrage Futsal et Mr Bryan BIDAULT, Président de la sous-commission des Jeunes Arbitres, qui présentent respectivement les rôles et missions des commissions qu'ils président.

1. Adoption des PV du Comité de Direction :

- PV n°14 du 26/05/2026, publié le 13/07/2026
- PV n°15 du 28/05/2026, publié le 29/05/2026
- PV n°16 du 16/06/2026, publié le 25/06/2026
- PV n°17 du 26/06/2026, publié le 29/06/2026
- PV n°01 du 24/08/2026, publié le 28/08/2026

Ces PV sont adoptés à l'unanimité.

2. Condoléances – Félicitations :

Condoléances :

Le président, au nom du district, présente ses sincères condoléances à :
- A la famille de Didier GUEROULT, ancien membre de notre Comité de Direction et au club du FC Gisors Vexin Normand.
- Au club de Roumois Nord et à la famille de Mylène QUILAN fidèle dirigeante du club.
- A la famille de Richard HUE, membre de la CDA et président de la sous-commission de formation des arbitres.
- A la famille et au club de Mr Alain LEGER, dirigeant du C.A. Pont Audemer.
- A la famille et au club de Mr Patrice GOUJON, dirigeant de l'US CONCHOISE.
- A notre ami Patrick BAILLARD, vice-président délégué du district de l'Orne pour le décès de son épouse.
- A la famille de Claude SALLE, Président honoraire du District Maritime.

Le président demande à l'ensemble de l'assemblée de se recueillir pour une minute de silence, notamment concernant Didier et Richard, très proches de beaucoup d'entre nous et de notre district.

Félicitations :

Le président, au nom du district, présente ses félicitations à :
- Au club de Pont Audemer pour son très grand investissement et sa très grande adaptabilité lors des finales de Coupes départementales.
- A Noa BRONNAZ et à son club d'Evreux FC 27 pour son intégration au pôle France Futsal de Lyon.
- Aux clubs du Pays du Neubourg et du SC Thiberville, lauréats régionaux du dispositif « Toutes Foot 2026 » et notamment au club du Pays du Neubourg qui finit au 2ème rang national.
- A Gaëlle BISSON pour l'obtention de son diplôme : **« Certificat Futsal Performance »** en Juin 2026.

- A Emmanuel AUBERT, à nouveau reconduit en tant qu'observateur fédéral.
- A Romain HENNACHE nommé arbitre assistant Ligue 2, en précisant que Romain est maintenant muté dans la Ligue de Nouvelle Aquitaine ; Le district de l'Eure lui souhaite bonne chance pour la suite de sa carrière arbitrale.
- Aux Clubs labellisés de l'Eure pour la période 2026-2030

F.C. EURE MADRIE SEINE	Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines	Argent
ST. DE PORTE NORMANDE VERNON	Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines	Bronze
U.S. BARROISE	Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines	Bronze
F. C. GISORS VEXIN NORMAND 27	Label Jeunes FFF Crédit Agricole	Elite
F.C. EURE MADRIE SEINE	Label Jeunes FFF Crédit Agricole	Espoir
FOOTBALL CLUB DU PAYS DU NEUBOURG	Label Jeunes FFF Crédit Agricole	Espoir
U.S. CONCHOISE	Label Jeunes FFF Crédit Agricole	Espoir
UNION SPORTIVE DU CANTON DE THIBERVILLE	Label Jeunes FFF Crédit Agricole	Excellence

Le président propose ensuite de modifier la constitution du bureau du DEF.
Lors de l'AG du 30/06/26, les clubs de l'Eure ont adopté une modification du nombre de membres du bureau, celui-ci passant de 9 à 10 membres. Cette modification tient à notre volonté que chaque pôle de district soit représenté dans le bureau, ce qui n'était pas le cas concernant le pôle « Service aux clubs ». A cet effet, le président propose d'élire Frédéric GRESSENT en tant que membre du bureau.
Les membres du Comité de direction adoptent à l'unanimité cette proposition.
Le président félicite Frédéric pour cette élection.

3. Le mot du président :

Préambule
En préambule le président fait un petit rappel concernant la déontologie et notamment pour celles et ceux qui font à la fois partie des instances et d'un club. Ce rappel tient dans le fait de ne pas confondre notre rôle dans l'instance et notre rôle dans le club et de bien les dissocier. Il s'agit de veiller à garder une neutralité et une déontologie totale lorsqu'il s'agit de son club, indispensable dans les instances, vis-à-vis de la représentation de son club. Cela veut dire que pour les membres du Comité Directeur, comme pour les membres de commissions du district, il est très fortement conseillé, d'éviter de représenter son club, par exemple devant les commissions juridiques, sauf si on reçoit une convocation de la part d'une de ces commissions.

Compte rendu du Comité Directeur LFN du 31/08/26 :
Le président fait un retour concernant le dernier Comité de Direction de Ligue :

- Des récents soucis disciplinaires concernant des matchs amicaux ou des tournois ont fait ressortir le fait que chaque match amical ou tournoi amical devait être déclaré, par le club organisateur, de manière officielle à la Ligue ou au District. Il a été demandé au président de la Ligue de fixer précisément quelles étaient les modalités de ces déclarations et quelles étaient les responsabilités respectives Ligue et District dans ce domaine.

- Le Comité de direction de Ligue a décidé que les certificats médicaux pour les arbitres indisponibles, devront être envoyés au plus tard, 15 jours maxi après leur émission afin d'éviter les problèmes survenus lors de la saison 2025-2026, notamment avec des certificats envoyés aux commissions, plusieurs mois après l'émission de ce certificat, ce qui laissait planer des interrogations importantes dans certains cas.

Info CDTIS :
Afin que les équipes Futsal de l'Eure puissent évoluer au plus haut niveau (et notamment les filles d'Hercules en D1 national), notre Commission des Terrains et Installations Sportives a fait valider durant l'été, deux gymnases de niveau Futsal 2 à la suite de leur visite de classement. Il s'agit des gymnases de Pont - Audemer (Gymnase Vastine) et de Val de Reuil (Gymnase Alphonse Allais). Merci à la commission pour ces validations et merci aux municipalités.
Info clubs et licenciés :
Le 29/08/26, l'état a annoncé la relance du Pass'Sport pour cette saison. Les conditions sont beaucoup plus restrictives car il faut maintenant avoir un Quotient Familial inférieur à 699€. Nous nous réjouissons malgré tout de cette annonce qui va permettre aux plus défavorisés d'avoir un meilleur accès au football et au sport en général, indispensable pour nos jeunes générations. Malgré tout, nous pouvons regretter à la fois l'annonce très tardive de ce dispositif, ainsi que la limitation importante du nombre de familles pouvant en bénéficier.

4. Présentation des nouveautés FAFA 2026-2029 :

A l'aube de cette saison, un nombre important de modifications vont voir le jour concernant le FAFA des clubs :

- Une enveloppe « FAFA équipement » de 80 k€ pour cette saison pour les clubs de l'Eure.
- Une possibilité d'achat ou de « LLD » (Location Longue Durée) pour trois types de véhicule Volkswagen hybrides ou électriques, pour une durée de 37 mois avec un maximum de 60 000 kms sur cette période. Le coût mensuel pour les clubs de ce LLD oscillera entre 3 et 400€ selon le véhicule.
- Des aides supplémentaires pour les clubs favorisant le développement du foot féminin et concernant l'éclairage, les vestiaires et les terrains « foot à 8 » pourront être attribuées.
- La création du « FAFA Matériel » avec un bon d'achat de 500€ pour chaque club sur les trois prochaines années afin que chaque club puisse bénéficier d'un bon.
- Enfin un FAFA « catastrophe naturelle » qui viendra aider les clubs victimes d'inondation, d'incendies, etc…

Voir le détail des modalités FAFA dans la rubrique « FAFA 2026/2027 » sur le site officiel du district de l'Eure. (https://eure.fff.fr)

5. Les dates de la saison :

Le Comité de Direction valide les dates majeures pour la saison 2026-27 :

- 31/10/26 : Journée des Trophées et des partenaires à Clairefontaine
- 03/11/26 : Bureau du Comité de Direction du DEF
- 05/11/26 : AG LFN à Caen
- 07/11/26 : Réunion commune (clubs-arbitres-éducateurs) au DEF
- 09/11/26 : Comité de Direction du DEF
- 12/12/26 : Accueil des nouveaux dirigeants de clubs au DEF
- 15/12/26 : AG financière du DEF à Beaumont le Roger
- 16/12/26 : Bureau du Comité de Direction du DEF
- 12/01/27 : Comité de Direction du DEF
- 06 et 07/03/27 : Finales Futsal du DEF (Lieu à confirmer)
- 16/03/27 : Bureau du Comité de Direction du DEF
- 20/03/27 : Finales départementales PITCH U13 (Lieu à confirmer)

- 30/03/27 : Comité de Direction au DEF
- 10/04/27 : Journée de cohésion élus CD - salariés DEF (du côté d'Angerville)
- 11/05/27 : Bureau du Comité de Direction du DEF
- 29 et 30/05/27 : Finales de Coupe herbe DEF (à Pont - Audemer)
- 05/06/27 : JND Hippodrome d'Evreux
- 08/06/27 : Comité de Direction du DEF
- Juin 2027 : AG DEF (date et lieu à définir)

6. Mouvements dans les commissions et vie des clubs :

Mouvements dans les commissions :

Le secrétaire général présente l'ensemble des modifications dans les commissions :

- CD Ethique et Valeurs éducatives :
 Muriel FARCY remplace Gladys ESPRIT

- CD Responsabilité Sociétale des Organisations :
 Pauline BARA et Paul MAISON remplacent Lucas HARDION et Victor LA BIGNE

- CD Féminines – Place de la Femme :
 Retrait de Gilles BIENFAIT

- CD d'Appel :
 Retrait de Charles-Henri RAMARQUES

- CD des Terrains et Installations Sportives et FAFA :
 Retrait de Eric ROHART

- CD Services Civiques :
 Paul MAISON remplace Victor LA Bigne

- CD Communication et Evénementielle :
 Pauline BARA et Paul MAISON remplacent Lucas HARDION et Victor LA BIGNE

- CD Accompagnement des dirigeants ID2F :
 Retrait de Sébastien EVENO
 Arrivée de Paul MAISON

- CD Gestion des Compétitions et des Calendriers :
 Départs de Jacquie FORCHER, Yoann MARY et Benoît RAVON

- CD Futsal :
 Intégration de Stéphane FAUVEZ et Guillaume PEUFFIER

- Comité de pilotage d'Organisation des Finales :
 Pauline BARA remplace Lucas HARDION

- Pôle Technique :
 Elisabeth LOISEL remplace Sabrina CHARPENTIER

- SC PPF Foot Masculin :
 Intégration d'Elisabeth LOISEL

- SC PPF Foot Féminin :
 Retrait de Gilles BIENFAIT
 Intégration d'Elisabeth LOISEL

- SC CD de Formation des éducateurs et éducatrices :
 Retrait de Gilles BIENFAIT

- SC U7 – U9 :
 Retrait de Alexis OLLIVIER, Flavien PARIS et Nathalie YVELAIN
 Intégration de Lucas VINCENT, Aurélien JOUENNE et Charles-Henri RAMARQUES

- Commission Technique Jeunes Filles (U7 – U9 – U11 – U13 – U15 – U18)
 Retrait de Gilles BIENFAIT
 Intégration de Bazil LEPELLISSIER

- Commissions qui fusionnent :
 CD Football en Milieu Scolaire + SC Sections Sportives devient CD Football en Milieu Scolaire.

- CD Football en Milieu Scolaire :
 Erwan ROUTIER (Co-président)
 Changement Laëtitia MOTTE (Co-présidente et non plus membre)
 Retrait de Sabrina CHARPENTIER

- CD Football Loisir – Nouvelles Pratiques :
 Retrait du E.Foot
 Retrait de Guillaume DUVAL, Lucas HARDION, Arnaud SABLIERE et Damien SABLIERE

- CD Gardien.nes de But :
 Retrait de Kévin BELLIARD, Mickaël DECOURTYE et Pierre ROUSSEL
 Intégration de Aldin BEGIC et Olivier ISMAR

- Changement de nom de la CD Labels Fédéraux et mon Club de Demain :
 Devient Projet Club

- CD Projet Club :
 Intégration de Paul MAISON

Le Comité de Direction valide ces propositions.

Vie des clubs :

Le secrétaire général présente les ententes et affiliations de clubs.

1. ENTENTES

Date demande	Catégorie	Club support	Club entente	Appellation
28/08/2026	U13	CHARENTONNE ST AUBIN	ST GERMAIN	ENT FCSA USSG 2
28/08/2026	U13F	FC PAYS DU NEUBOURG	CS BEAUMONT	ENT FCPN / CSB 1
31/08/2026	U15	RC LERY	RC MUIDS VAUVRAY	ENT RCL RCMVD 1
28/08/2026	U11	FC VAL D'EVREUX	FC PREY	ENT FCVE PREY
10/09/2026	U15	CS ANDELYS	AS COURCELLES	ENT ANDELYS COURCEL 1
10/09/2026	U18F	ST MARCEL F	FC MADIE	ENT ST MARCEL MADRIE
17/09/2026	SENIORS F	CS BEAUMONT	FC PAYS DU NEUBOURG	ENT CSB LE NEUBOURG

2. INTEGRATION D'EQUIPES HORS DEPARTEMENT

Catégorie	Club	District
SENIORS F	US LONDAISE	Accord du DFSM le 14/09/2026

3. AFFILIATIONS

- ATLETICO VAUDREUIL (566310)
- FOOTBALL CLUB DU PLATEAU 27 (566276)

Le Comité de Direction valide ces propositions.

7. Point financier :

Comptes 2025/2026 :

- Arnaud SABLIERE, trésorier, présente le compte de résultat de l'exercice 2025-2026 faisant apparaître un résultat excédentaire de 330.76€. Le comité de Direction valide ce rapport.

COMPTE DE RESULTAT	du 01/07/25 au 30/06/26
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	
Droits d'engagements et frais de gestion	128 481,00
Réserves, réclamations, appels	4 896,00
Amendes disciplinaires	101 686,00
Amendes administratives	62 944,26
Droits d'inscription formations	169,00
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	**338 884,46**
PRODUITS DE CESSION IMMO	**17 500,00**
AUTRES PRODUITS	**14 559,05**
Total	**669 119,77**
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	
Organisations techniques	19 267,87
Déplacements	63 474,44
Equipements	10 871,32
Missions, réceptions	7 926,50
Objets promotionnels, réccompenses	72 490,21
Brochures, imprimés	1 168,70
Contrats de maintenance, assurance	10 684,76
Entretien locaux et matériel	11 933,66
Frais postaux et téléphonie	4 949,33
Fournitures bureau, entretien, pharmacie	6 220,27
Electricité	5 115,49
Services bancaires, cotisations	1 316,52
Honoraires	14 323,38
Indemnités services civiques, stagiaires	266,32
Locations	1 653,00
Co-propriété	3 824,36
Dons, cadeaux	12 750,26
IMPOTS ET TAXES	**10 509,03**
CHARGES DU PERSONNEL	
Rémunérations du personnel	236 009,85
Charges sociales	73 995,89
AMORTISSEMENTS	**36 534,67**
PROVISIONS	**54 611,99**
VALEUR NETTE COMPTABLE DES IMMOS CEDES	**11 294,14**
AUTRES CHARGES	**1 328,83**
Total	**672 520,79**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**- 3 401,02**
Produits financiers	4 111,83
Résultat financier	**4 111,83**
RESULTAT COURANT	**710,81**
Produits exceptionnels	137,00
Charges exceptionnelles	0,05
Résultat exceptionnel	**136,95**
Impôts sur bénéfices et assimilés	517,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	**330,76**

Finances : CO LFA :

- Le président fait un retour à l'ensemble du Comité de Direction concernant la réunion ayant lieu le matin même au siège de la FFF. Cette réunion faisait suite à une invitation du président de la LFA, concernant notamment les Contrats d'Objectifs.

Budget des commissions :

- Devant les incertitudes financières et notamment concernant la signature des CO LFA et afin que chacun puisse mener les actions dans son pôle et dans ses commissions, le Comité de Direction décide de valider les budgets prévisionnels présentés par les responsables des pôles. Le président remercie les responsables de pôles, ainsi que la directrice, pour le travail réalisé à cet effet et la mise en place de la comptabilité analytique pour les budgets des pôles.

Budget prévisionnel 2026-2027 :

- Concernant le budget prévisionnel 2026-2027, le Comité de Direction estime, et pour les mêmes raisons, ne pas être actuellement en mesure de présenter un budget prévisionnel. Selon l'évolution de la situation, le Comité de Direction pourrait se réunir à nouveau avant la prochaine Assemblée Générale, afin de valider un budget prévisionnel 2026-2027.

Validation de l'annexe financière :

Le trésorier présente les grandes tendances d'évolution de l'annexe financière.
L'utilisation de la feuille de match papier de manière abusive et non justifiée, les fraudes sur identité, la non mise en place du protocole, les licences manquantes et le risque d'usurpation d'identité, sont les principales causes d'augmentation de tarif.
Le Comité de Direction valide les modifications proposées. (voir ci-dessous)

Libellé amende	2025/2026	Proposition 2026/2027
AMENDES LIEES AU PROTOCOLE D'AVANT MATCH ET AU CONTROLES DES LICENCES		
Non respect du protocole d'avant match et du contrôle des licences, **match joué** (match perdu par pénalité -1 pt)*		**150€**
Non respect du protocole d'avant match et du contrôle des licences, **match non joué** (match perdu par pénalité -1 pt)	Amende « abandon de terrain » selon catégorie	
ORGANISATION ET DEROULEMENT DES RENCONTRES		
Non-respect des obligations relatives à l'organisation matérielle d'une rencontre (Ballons, drapeaux de touche, …)	22€	**50€**
Match non joué pour absence ou insuffisance de traçage	39€	**100€**
Défaillance dans l'obligation d'assurer la police du terrain ***(*Amende augmentée de 50€ après chaque récidive)***	43€	**43€-93€**

Libellé amende	2025/2026	Proposition 2026/2027
AMENDES LIEES A LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE		
Inutilisation de la feuille de match informatisée	30€	**100€**
Transmission de la FMI ou FDM hors délai (après le lundi soir)	17€	**50€**
Feuille de match informatisée ou papier absente ou réalisée après le match	84€	**200€**
Insuffisance dans la rédaction de la feuille de match	6€	**10€**
Licences manquantes (catégories FAL) ~~après le 31/10~~ Et autres catégories (dirigeants, arbitres , délégués)	6€	**10€**

Libellé amende	2025/2026	Proposition 2026/2027
AMENDES LIEES A LA QUALIFICATION ET PARTICIPATION		
Participation à une rencontre officielle, amicale ou à un tournoi d'un assujetti **Non qualifié** (art 218 des RG)	39€	**100€**
Participation à une rencontre officielle, amicale ou à un tournoi d'un assujetti **Non licencié** (art 218 des RG)	102€	**200€**
Licencié suspendu participant à une rencontre officielle (match perdu par Pénalité -1 point plus UN match ferme de suspension)	132€	**200€**

- Frais d'arbitrage pour les clubs :
 Dans le cadre de la caisse de péréquation, une proposition est faite afin de partager les frais d'arbitrage à égalité entre le club recevant et le club visiteur. Le Comité de Direction valide cette proposition.

- Prélèvement en 10 fois aux clubs :
 Afin de répondre à une demande des clubs, exprimée notamment lors du Conseil Consultatif des clubs mis en place par la FFF, le DEF a mis en place un prélèvement en 10 fois des frais des clubs (engagement – amendes – arbitrage). Ce prélèvement sera fait sur la base des dépenses du club de l'année précédente et permet ainsi aux clubs d'étaler leurs dépenses et d'avoir, dès septembre, une visibilité sur un prévisionnel pour la saison. Deux fois, en milieu et en fin de saison, un réajustement entre le prévisionnel et le réel aura lieu. Le Comité de Direction valide ce principe de fonctionnement qui verra le jour dès la saison 2026-2027.

8. Pôle Ressources Humaines :

Paul MAISON et Pauline BARA présentent tour à tour les missions de leur poste. L'ensemble du Comité de Direction leur souhaite la plus grande réussite dans leurs nouvelles fonctions respectives.

9. Pôle Sportif :

- Un retour est fait sur les reports des finales de Coupe 25-26 pour cause de canicule à répétition. Pour tenter de pallier cette situation et à d'éventuels nécessités de report, la CDCC a programmé les finales de Coupes de l'Eure les 29 et 30 mai 2027.
- Le président tient à nouveau à remercier celles et ceux qui ont mené à bien ces finales de Coupes dans des conditions très particulières et à rebondissement. Merci à tous de ne pas avoir accepté le moindre écart tant au niveau des terrains que des réseaux sociaux.
- Johnny DELHOME, co-responsable du pôle sportif, explique la future mise en place d'une organisation différente de la Coupe PITCH U13, pour la saison 27-28, avec l'engagement uniquement des équipes 1 et 2. Une épreuve supplémentaire verra le jour au niveau de notre district (sous la forme d'une consolante) afin de faire jouer les non engagés et les éliminés du 1er tour.
- Johnny explique également la mise en place d'une consolante U15 et U18 pour faire jouer plus les équipes éliminées et permettre à nos arbitres jeunes d'arbitrer plus.
- Afin de mener à bien ces futures réformes, un groupe de travail est constitué de Patrice LECHER - Bruno FARINA – Johnny DELHOME - Morgan DEWILDE – Pascal LEBRET – Emmanuel AUBERT. La composition de ce groupe de travail est validée par le Comité de Direction.
- Bruno FARINA explique que la signature d'une convention est en cours avec les clubs eurois ayant un terrain synthétique, afin que ces terrains puissent être mis à disposition pour faciliter la fin des phases de championnat lorsqu'il y a des intempéries. L'objectif est de mettre en place cette convention d'ici décembre 2026.

10. Pôle Service aux clubs :

Paul MAISON fait un point sur l'avancement des services civiques mis à disposition par le district dans les clubs eurois n'ayant pas d'agrément. 7 demandes sont en cours de traitement. Une réunion aura lieu prochainement avec les services de la SDJES afin de faire remonter les difficultés de nos clubs eurois.

11. Pôle Engagement :

Aurélie BADIER, responsable du pôle engagement fait le bilan de l'évènement « Journée Citoyenne du football U15 » ayant eu lieu le 5/09/26 à Gaillon. Le Comité de Direction remercie les personnes à l'initiative de cette organisation ainsi que la mairie de Gaillon, le club d'Eure Madrie Seine, les services de la préfecture, les associations partenaires présentes et Pascal EVAIN, représentante de la FFF, pour sa présence à cette journée. Au vu de la réussite et du plébiscite de cette journée, le Comité de Direction valide le principe de renouveler cette manifestation la saison prochaine. Cette prochaine manifestation devra se dérouler dans un autre secteur du département afin de sensibiliser le plus grand nombre de clubs possible.

12. Pôle Arbitrage :

Le président remercie l'ensemble des responsables de l'arbitrage pour l'utilisation de plus en plus fréquente du protocole national prévu en cas de propos déplacés, insultants, racistes, xénophobes, venant des abords du terrain. Ce principe d'arrêt des matchs en cas d'incivilités, devra être appliqué chaque fois que nécessaire afin de conserver un football respectueux et citoyen sur notre territoire eurois.
Le principe d'une réunion avec les clubs et leurs représentants est retenu (dirigeants, éducateurs, arbitres). Une réunion commune aura lieu au district le 12 décembre prochain et sera organisé conjointement par les pôles arbitrage et technique.
Le principe d'achat supplémentaire de caméras pour les arbitres n'est pas retenu. L'utilisation de ces caméras doit rester un acte exceptionnel pour des situations exceptionnelles, la crainte étant une banalisation de ce système.
Jacques FECIL informe le Comité Directeur qu'une FIA a eu lieu lors des deux derniers week-ends avec 15 participants - 14 reçus dont 3 du district voisin de Seine Maritime. Merci aux encadrants de cette formation.
Emmanuel AUBERT, responsable du pôle arbitrage, informe le Comité Directeur que le « règlement Intérieur de la CDA » sera prochainement mis à jour. Il précise également que les arbitres n'ayant pas participé aux formations de début de saison ne seront pas désignés tant qu'ils n'ont pas participé à cette formation.

13. Pôle Technique :

Le président informe le Comité de Direction qu'une rencontre aura lieu le 1er octobre entre des membres de l'ETR, dont son directeur et les équipes techniques du district, afin de coordonner les futures organisations techniques sur le territoire eurois.

14. Pôle Juridique et Règlementaire :

- Pascal LEBRET, responsable du pôle juridique, informe le Comité de Direction de la validation des textes concernant la possibilité pour les remplaçants de devenir arbitres assistants. Les modalités concernant l'inscription sur la feuille de match ont été transmises aux arbitres et aux clubs.

- Pascal LEBRET et Paul MAISON font un point d'avancement concernant le dispositif Chabot EUREKA. Ce dispositif permettra à tous d'avoir une réponse immédiate pour toute question concernant les aspects règlementaires et toutes questions concernant les règles d'arbitrage du territoire et des compétitions euroises. Ce dispositif sera disponible sur le site du district. Le Comité de Direction donne son accord pour la mise en place de ce dispositif.

15. Tour de table :

Patrice LECHER, vice-président, informe le Comité de Direction que six nouveaux délégués accompagnateurs seront désignés prochainement pour accompagner nos nouveaux arbitres dans un rôle de conseil, d'accompagnement et de formation.
Le problème du prix des carburants est abordé. Le président informe qu'une réflexion est en cours au niveau de la FFF, afin qu'une aide soit apportée, à ce sujet. Une information plus précise aura lieu dans les prochains jours.

Le comité de direction est clos à 21h30
Prochain comité de direction le 09/11/2026 à 19h00

Le Président, Marc ROUTIER



Le Secrétaire Général, Bruno FARINA



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'Appel Régionale de la Ligue de Football de Normandie dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la parution sur le site internet, dans le respect des dispositions définies pat l'article 190 des règlements généraux de la L.F.N.